

Titre : Soutien à la Directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité et modifiant la directive (UE) 2019/1937

Chère/Cher _____

Je vous écris en tant que... [donnez les informations sur vous les plus pertinentes : votre circonscription électorale, l'organisation pour laquelle vous travaillez, votre association ou NGO, etc] et je me soucie de l'exploitation et du travail forcé.

Au cours de la session plénière du Parlement européen des 31 mai et 1er juin prochain, vous devrez vous prononcer sur la **Directive sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité et modifiant la directive (UE) 2019/1937**.

Je vous demande de soutenir pleinement ce texte.

Cette Directive a le potentiel de transformer les vies de millions de personnes exploitées à travers le monde, en même temps que de favoriser les entreprises européennes qui veulent faire du business de façon juste et équitable.

De nombreuses entreprises souhaitent prévenir l'exploitation des êtres humains et protéger l'environnement. Si tous les concurrents sont soumis aux mêmes règles de devoir de vigilance qu'elles, elles n'y voient aucun inconvénient. Vous pouvez à cet effet prendre connaissance de [la déclaration de la Cocoa Coalition](#), regroupant les multinationales du cacao, qui souhaiterait que la Directive européenne aille plus loin encore.

C'est dans cette optique que je vous prie de **voter en faveur du texte de la Directive** qui sera présenté en session plénière et de **rejeter tous les amendements qui chercheraient à l'affaiblir**.

Cependant, je pense qu'un point essentiel manque à ce texte. Afin d'établir un équilibre entre l'activité des entreprises et le respect des droits humains, il est plus que nécessaire de choisir **le plus grand dénominateur commun** entre les pays de l'Union Européenne. Avec cette ambition, je vous demande en particulier de soutenir les amendements en faveur d'**une sanction pécuniaire commune** appliquée à toutes les entreprises qui enfreindraient les obligations de la Directive sur le devoir de vigilance.

L'ajout dans le texte de la Directive d'une **sanction pécuniaire fixe de 2% du chiffre d'affaires annuel mondial** des entreprises en infraction (comme c'est le cas en Allemagne) permettrait de soumettre toutes les sociétés européennes aux mêmes règles.

Seriez-vous prêt/e à proposer et soutenir de tels amendements ?

Votre soutien et votre vote en faveur d'une Directive sur le devoir de vigilance ambitieuse empêchera des situations d'exploitation d'avoir lieu.

Je vous remercie de votre engagement pour le bien commun.

[utilisez votre signature habituelle]